

POLITIQUES-RÉUNIONS DU SIINB

NORMES DE BASE

Témoigner du respect, avoir du plaisir, écouter, éviter le bavardage, et, si vous le pensez ... dites-le!

Pour assurer un échange efficace d'informations, les normes de base doivent être respectées en tout temps pendant la séance d'affaires. Le président ou la présidente peut, à son gré, rappeler à l'ordre l'assemblée ou un membre, si la réunion devient bruyante ou si les membres ne sont pas respectueux ou s'ils sont indisciplinés. Tout membre individuel peut demander le respect des normes de base pendant la réunion. Le président ou la présidente réagit alors à la « demande » et fait un rappel à l'ordre.

INTERDICTION DE FUMER

En application de la politique du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick et de celle de la province du Nouveau-Brunswick, nous demandons votre collaboration pour faire de cette salle de conférence un environnement sans fumée. Il est seulement permis de fumer aux endroits indiqués.

RECYCLAGE

À la fin de l'assemblée annuelle, nous demandons aux membres de jeter leur macaron de délégué(e) dans une des boîtes situées près des portes de sortie de la salle de conférence.

AUCUN PARFUM

Il est important de prendre conscience du fait que certains membres sont très sensibles à certains produits chimiques, y compris ceux qui se trouvent dans les parfums, les lotions, les fixatifs pour cheveux et les lotions après rasage. Pour assurer le bien-être de ces collègues, ne portez aucun produit parfumé pendant l'assemblée annuelle.

INSTRUMENTS ÉLECTRONIQUES

1. Utiliser le mode « vibration ».
2. Quitter la salle pour prendre un appel.
3. Être respectueux et prêter attention à la discussion.
4. S'abstenir d'en faire usage inutilement

NOUS APPRÉCIONS GRANDEMENT VOTRE COLLABORATION